



**TCHAO
MEGOT**

Pour dépolluer et recycler
| 3

**PROGRAMME
CULTUREL**

Fête de la musique
| 5

**INFOS
DIVERSES**

Nouvel arrêté municipal
| 16

JOYEUSE
🎁
*Fête des
mères !*

AVEC VOS COMMERÇANTS DU MARCHÉ
DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Des orchidées à gagner !



MARDI 21 MAI 2024



TchaoMegot : Pour dépolluer et recycler !

Adopter des solutions de collecte, c'est aussi communiquer sur le recyclage et donner un sens à notre action. Grâce à TchaoMegot, c'est une collecte sécurisée, une dépollution écologique, des produits recyclés et de la sensibilisation pour une **ville propre** !

À l'heure où les problèmes environnementaux sont au cœur des discussions, la bonne gestion des déchets est plus que primordiale. Chaque année en France, ce sont plus de **30 milliards de mégots** qui se retrouvent jetés au sol. Face à cette situation alarmante, le défi aujourd'hui est de **vivre dans des espaces urbains propres et résiliants, dans le respect de notre environnement.**

PETITS MÉGOTS, GRANDS IMPACTS :

Il leur faut **plus d'une décennie** pour se décomposer intégralement. Au contact de l'eau, ils relâchent aussi des substances particulièrement toxiques comme l'arsenic ou l'ammoniac et se fragmentent en microplastiques.

à jeter les mégots dans des cendriers installés dans les lieux publics. Avec TchaoMegot et l'ALCOMÉ, la ville s'associe pour lutter contre l'impact environnemental **en collectant et dépolluant de façon écologique les mégots de cigarette, en matériaux isolants pour le bâtiment et le textile.**

Après avoir identifié une vingtaine de points stratégiques de collecte, la municipalité a choisi d'en équiper **huit** lors de sa **première phase de lancement** : à proximité des écoles, à l'entrée de la salle des fêtes, à l'entrée du gymnase Gérard Berton et entre le gymnase et le dojo municipal.



Un seul mégot sur deux est jeté à la poubelle de l'espace public



53%
dans la rue

25%
voie d'écoulement
des eaux usées

22%
espaces verts



ST JUST EN CHAUSSÉE, VERS UNE VILLE SANS MÉGOTS ?

L'objectif est de sensibiliser la population Saint Justoise aux problèmes de pollution causés par les mégots de cigarettes, pour faire évoluer les comportements et inciter chacun





QUEL EST LE FONCTIONNEMENT DE CETTE OPÉRATION ?

Grâce aux bornes et collecteurs mis à disposition dans les lieux stratégiques, lier l'image du recyclage à la collecte donne tout le sens à la récupération des mégots, tout en aidant les fumeurs à changer de geste.

Les mégots sont collectés dans un stockage sécurisé, grâce aux contenants spécialement conçus pour le stockage sur site des déchets toxiques. Ils sont ensuite transportés jusqu'au centre de dépollution **situé à Bresles**, via un transporteur spécialisé. Puis une extraction verte et efficace des substances toxiques et des odeurs est effectuée via **un solvant naturel neutre, sans eau et sans solvants toxiques**. Ainsi la dépollution et le recyclage sont exécutés en boucle fermée.



À l'issue de ce cheminement, **seul 0,3 % des déchets des mégots ne peuvent être recyclés et sont renvoyés pour des traitements chimiques spéciaux**.

QUEL EST LE COÛT POUR MA COLLECTIVITÉ ?

Sur ce projet la ville s'adjoit l'aide de l'ALCOME, qui est un éco-organisme ayant pour objectif de réduire la présence de mégots de cigarette dans l'environnement. **Il donne des subventions aux collectivités**. Pour financer les collectes et le traitement. Leur mission est de réduire de 40% la présence de mégots dans l'espace public, en mettant en place des moyens auprès des collectivités. Pour chaque produit mis en vente, le producteur de ce produit verse une écocontribution à l'organisme auquel il a adhéré. C'est le **principe du pollueur-payeur** : les fabricants et les distributeurs prennent en charge financièrement la gestion des déchets issus de leur marché.

Pour la ville de Saint Just en Chaussée, le soutien financier de l'ALCOME est de 1.08 € par an et par habitant, ce qui correspond à une **opération blanche pour la collectivité**.

Avec TchaoMegot et l'ALCOME, Saint Just en Chaussée est la première collectivité du Plateau Picard à s'associer pour mettre en valeur l'engagement environnemental et aider tous les individus à prendre conscience de l'espace où ils vivent, **afin d'agir non plus individuellement, mais pour le bien de tous et faire de nos lieux publics des espaces propres et sans mégots ENSEMBLE !**



FÊTE DE LA MUSIQUE

LE 21 JUIN

À PARTIR DE
18H30

→ Intervention des enfants de l'École de Musique de Saint Just en Chaussée et du Plateau Picard à partir de 18h30 suivie du cortège pour une ambiance garantie !

Place René Benoist

WASEO RADIO - DJ LB



Cette année, le podium accueillera **Esteban et Diego** des Kids United 2015 qui reprendront les plus belles chansons célébrant la paix et l'espoir !



Waseo Radio vous apporte du soleil et de la bonne humeur en compagnie de DJ LB et DJ c-drick pour 3 heures de mix.

20h30
Place de la Médiathèque



STABAR

Reggae énergique - Musique du monde
4 musiciens
Nantes (44)
Compositions originales

STABAR

Stabar détourne des sujets sensibles en proposant une vision originale et tente d'exposer son opinion sans l'imposer, sans juger, tout en amenant son public à se laisser porter. Stabar vous amène dans un univers piquant où la chanson française festive se marie avec des touches d'humour noir sur le fond.

20h30
à la Halle couverte



MEDICIS

Tout nouveau sur la scène rock nantaise, le quatuor Medicis promet tout simplement de nous envoyer du riff ! Sur des références musicales inspirées de rock et rock alternatif, c'est une musique accessible et une écoute destinée à un public intergénérationnel. Le groupe qualifie sa musique comme étant énergique, sauvage et intense. Le nom Medicis est un patronyme connu de tous qui évoque l'univers royal. Très inspirant, car il symbolise notamment la puissance, ce qui peut aussi définir l'une des caractéristiques de leur musique.

MEDICIS
Hard Rock - Métal
4 musiciens
Nantes (44)
Compositions originales

22h30
à la Halle couverte

VERB : Pour les amoureux du Jazz



Réservations : 03 44 19 35 28

VERB est un groupe de jazz issu d'un coup de foudre entre trois musiciens. Ils s'inspirent des plus grands, du trio d'Oscar Peterson à Keith Jarett en passant par Bill Evans ou Chick Corea.

Le parcours de chacun donne un grand métissage qu'on pourrait qualifier de world Jazz avec l'influence de be-pop, afro jazz, jazz modal ou free jazz. Découvrez et dansez la nouvelle scène du jazz grâce à ces 3 amiénois récemment récompensés au Tremplin du prestigieux Festival du Jazz à Vienne en 2023

Vendredi 24 mai à 20h00
à la Médiathèque Anne Frank
Tarif 2 €

CONCERT : FESTIVAL DU VIOLONCELLE 2024



Réservations : 03 44 19 35 28

Il vise à la redécouverte de cette valeur essentielle : la musique. C'est dans cet esprit que le festival de violoncelle participe à la démocratisation de l'accès de la musique pour tous les publics. Cette année le Festival vous propose « un accordéon et deux violoncelles » florilège d'œuvres du 18^e et 20^e siècle au cœur de l'Europe en passant par l'Amérique du Sud avec le Grand Tango de l'incontournable Astor Piazzolla. Voyage dans le temps, voyage dans l'espace.

Mardi 4 juin à 20h00
à la salle des fêtes
Tarif 7 €

Médiathèque Anne Frank EXPOSITIONS

Du 2 au 27 avril : Exposition de dessins au pastel sec « Harmonie des couleurs » par Katia BUCAMP, artiste St Justoise, présente au salon des arts.

Du 7 mai au 1^{er} juin : Exposition des travaux des élèves de l'atelier municipal de peinture, René BOTTI.

Du 11 juin au 6 juillet : Travaux des élèves de l'école maternelle du Moulin (moyenne et grande section).

À VENIR

Séance des **bébés lecteurs**, pour les enfants de 0 à 3 ans les samedis à partir de 10h30 à la Médiathèque Anne Frank : samedis 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin et 6 juillet.

Séance de **plaisir des lectures et ateliers créatifs**, pour les enfants de 4 à 9 ans, un samedi par mois : samedis 13 avril, 11 mai et 22 juin.

Inscriptions indispensables au 03 44 19 35 28



PÉRISCOLAIRE ET ALSH

Les prochains événements :

Vacances de Pâques : cette année, nous mettons à l'honneur les **jeux télévisés** ! Profitez de ces deux semaines de vacances pour participer aux nombreuses animations autour de ce thème. **Inscriptions dès le 2 avril directement par le biais du logiciel Périscoweb.**



Une matinée « portes ouvertes » des périscolaires de l'Îlot z'enfants et du Moulin, sera organisée le **samedi 29 juin de 09h30 à 11h30**. Profitez de cet instant pour découvrir nos locaux et les animations proposées tout au long de l'année.

INFORMATIONS DIVERSES :

- 1- Inscriptions aux vacances d'été à **partir du lundi 10 juin**, uniquement pour les 4 semaines de juillet et les 3 premières d'août.
- 2- **Dossiers d'inscription périscolaire ALSH et cantine pour la rentrée de 2024/2025, disponibles dès le lundi 17 juin.**
- 3- Fermeture des services cantine, périscolaire et ALSH la semaine du 26 au 30 août 2024.

La municipalité **recrute des animateurs vacataires pour l'été 2024** ! N'hésitez pas à déposer vos CV et lettre de motivation directement par mail : periscolaire@saintjustenchaussee.fr

ESPACE JEUNESSE

Ce qui vous attend cet été !



Les jeux olympiques 2024 approchent à grands pas !

L'Espace Jeunesse organise les vacances de Pâques sur cet événement tant attendu en France ! Participez à votre manière à cette aventure grâce à l'organisation d'Olympiades St Justoise et d'inter-village. **Inscrivez-vous rapidement auprès de votre structure !**

Cet été, renouvellement de notre « séjour Citinérant VTT » du **8 au 19 juillet** avec une **nouveauté** : départ en train de Saint Just jusqu'à Auxerre où le défi de 40 à 80 kms par jour vous attendent pour rejoindre **la belle ville d'Annecy et son emblématique lac** ! Lors de ce séjour, vous aurez l'occasion de faire la rencontre d'autres structures, visiter le patrimoine local...

Pendant les vacances de juillet, les jeunes auront l'occasion de participer au 2^{ème} spectacle de l'humour en partenariat avec les communes de Mouy, de Bailleuil et de Laversines.

Nous souhaitons bonne chance à notre équipe ados / animateurs du service Espace Jeunesse pour leur participation au Rallye Raid du 1^{er} et 2^{ème} juin !

COLLEGE LOUISE MICHEL

« Faire pour apprendre et apprendre à faire »

La technologie, un enseignement qui prépare les élèves à relever les défis technologiques liés aux enjeux de société et de la transition écologique : « Faire pour apprendre et apprendre à faire ».

La technologie : un enseignement de la 5^{ème} à la 3^{ème}.

Le collège est particulièrement bien doté : **deux salles de technologie** ont été **entièrement rénovées** il y a quelques années afin de répondre aux nouvelles exigences qu'implique l'enseignement de la technologie.

Ces espaces de plus de 120 m² favorisent :

- 1- l'utilisation des outils, machines et matériels dont dispose notre établissement (*une fraiseuse à commande numérique, une thermoformeuse, deux imprimantes 3D,.....*).
- 2- Le travail collaboratif entre élèves sous la forme d'îlots.
- 3- La mobilisation des différentes démarches pédagogiques scientifiques (*démarche d'investigation, de résolution de problèmes et de projet*).

L'équipement est de grande qualité : une chance pour nos collégiens.

Le soutien financier du conseil départemental et de notre établissement a permis d'investir dans du matériel didactique et pédagogique en nombre suffisant et de grande qualité :

- Robots Mbot, maquettes de portails automatisés, cartes programmables arduino dans le cadre de la programmation d'objets
- Maquettes didactiques, bancs d'essais permettant d'aborder de manière concrète sur les propriétés des matériaux, l'étude d'objets et de systèmes techniques...
- Chaque salle de technologie est équipée de **22 postes informatiques fixes** qui peut ponctuellement être complétée avec l'apport d'une classe mobile, composée de plusieurs PC portable venant compléter le parc. Il est donc possible d'avoir **un élève par poste quand la séquence pédagogique l'exige et de travailler dans des conditions optimales.**



Une stabilité de l'équipe pédagogique :

Les deux enseignants en charge de la Technologie sont **en poste depuis plus de 10 ans** dans notre établissement :

- Ils proposent aux élèves les mêmes séquences pédagogiques et les mêmes évaluations, ce qui permet d'assurer une continuité d'enseignement interclasses et interniveaux.
- Ils utilisent les mêmes outils, les mêmes logiciels, notamment l'application éléa de l'ENT qui permet de proposer aux élèves des parcours pédagogiques numériques et différenciés. Ainsi, chaque élève a l'opportunité de travailler à son rythme et les parcours proposés s'adaptent aux différents profils des élèves.

JOURNÉE ORGANISÉE : TERROIR ET DEMEURE à Argoules dans la Somme

Venez découvrir le petit village d'Argoules, situé dans le Département de la Somme. D'origine ancienne, la seigneurie d'Argoules s'est développée dans le courant du Moyen-Age, notamment avec la construction de son château, lourdement touchée par la guerre de 30 ans.



La commune a conservé un riche patrimoine architectural et culturel qui témoigne de son importante richesse au fil des siècles. À 10h30, partez pour la **visite guidée du château de Regnière-Écluse**, domaine étonnant ayant **plus d'un millénaire d'histoire**. Ce site vous permet de découvrir son passé, l'histoire de la famille et de ses habitants ainsi que ses différentes activités forestières, agricoles, de chasse et aussi de tourisme.

À 12h00 une **halte à l'Auberge du gros Tilleul pour le repas**. Situé dans les murs, poutres et colombages d'un ancien relais vieux de 4 siècles, l'établissement est **l'une des plus anciennes auberges de la Région**. **Hôtel 3 étoiles et restaurant**, cette vieille auberge picarde familiale vous invite à découvrir sa cuisine à travers son menu proposé : Sangria, tarte aux poireaux, jambonnette de dinde sauce à l'orange, crème caramel, vin et café.

Pour poursuivre cette journée, une visite guidée de la conserverie de Saint Christophe, spécialisée en viande, plats préparés et spécialités du Nord. Elle propose une **immersion dans le monde de la conserverie au travers de sa toute nouvelle visite pédagogique de l'atelier**.

Profitez de cette journée organisée pour découvrir le petit village d'Argoules, situé dans le Département de la Somme. Argoules se situe à une trentaine de kilomètres d'Abbeville, à la limite du Département du Pas de Calais.

Il se situe au cœur du Parc Naturel Régional de la baie de Somme, Picardie Maritime. D'origine ancienne, la seigneurie d'Argoules s'est développée dans le courant du Moyen-Age, notamment avec la construction de son château.

Lourdement touchée par la guerre de 30 ans qui a vu s'affronter les troupes du roi de France à celles du Saint-Empire romain germanique.

Découvrez la fabrication des produits, l'explication technique ainsi que la présentation des différentes gammes et spécialités **avec dégustation et possibilité d'achat**.

Samedi 22 juin, départ à 08h30
devant le gymnase Gérard Berton
Retour pour 18h30

Tarif : 58 € par personne
(transport, déjeuner et visites)

Inscriptions avant le 26 avril,
places limitées !

03 44 19 29 19



Larguez les amarres : en Baie de Somme !

De rails en vagues, la visite de la baie de Somme en train et en bateau, vous offre une manière unique de découvrir le patrimoine naturel, en combinant ces deux modes de transport emblématiques.

Quelle surprise d'arriver sur le pont des écluses de Saint Valéry sur Somme et de franchir à bord d'un **authentique train à vapeur**, le grand fleuve picard qui flirte avec la marée. **Faites le tour de la baie de Somme tout en plongeant dans l'ambiance nostalgique des voyages d'antan !**

Véritable héritage ferroviaire préservé et valorisé, c'est une **expérience unique et enrichissante** recréant l'authenticité et le charme de l'époque. **Voyager à bord de ce train à vapeur à destination de la cité médiévale et maritime de Saint Valéry sur Somme**, vous promet un véritable retour dans le temps, offrant une immersion dans l'ambiance « belle époque ».

Durant le trajet, vous ferez une **pause déjeuner** dans le restaurant « le bistrot de Mons Boubert » **en plein cœur d'un village picard fleuri**. Ce bistrot vous propose une cuisine issue des produits locaux et vous propose son menu : kir, vin blanc, gratin de fruits de mer, carbonade flamande accompagnée de frites, gâteau battu aux pommes caramel de cidre, vin et café.

Départ de Saint Valéry du port pour une **promenade sur le bateau couvert** pour une traversée d'une heure de la baie de Somme côté mer. **Profitez des vues panoramiques spectaculaires** sur les paysages de ce petit coin de paradis.

Retour sur terre à Saint Valéry, pour profiter **des derniers instants de votre journée dans cette ville pittoresque pendant un temps libre**. Un dédale de petites ruelles avec des maisonnettes aux couleurs chatoyantes et aux façades fleuries, aux bancs de sable recouverts à chaque marée et les étendues d'herbes où passaient tranquillement des immenses troupeaux de moutons de prés salés.

Dimanche 7 juillet – Départ 8h45
sur le parking du centre Leclerc.
Retour vers 19h30
Tarif : 67 € par personne
(transport, déjeuner, train et bateau)

Inscriptions avant le 15 mai
places limitées !
03 44 19 29 19



NOUVEAU



Ouverture depuis le 1^{er} février !

Découvrez le nouveau bureau de tabac Civette Saint Just en Chaussée, aux nombreux services : Tabac, Française des Jeux, café, vape, cadeaux, colis, boutique de cigarette électronique, impression et numérisation sur place, point relais ...

**TABAC CIVETTE
SAINT JUST EN CHAUSSÉE
32 rue de Paris
60130 SAINT JUST EN CHAUSSÉE
07 78 00 06 41
civettesaintjust@gmail.com**

Tous les jours : **7h30 - 19h30**
FERMÉ LE LUNDI



Toutes démarches " carte grise ", reproduction clé de véhicule, vente de pièces auto / moto.

Livraison en 24 h !

**RAPIDE AUTO SERVICES
14 rue de Beauvais
60130 SAINT JUST EN CHAUSSÉE
07 83 32 60 72
09 52 31 95 98**

PROMOTION !
Batterie à - 10 %

Les mardis, jeudis et vendredis : **9h-12h / 14h-19h**
Le mercredi : **9h-12h / 14h-17h**
Le samedi : **9h-12h**

Découvrez Easy Pro Net

Habitation, bureaux, locaux commerciaux...
Simplifiez-vous la vie et confiez-nous votre mission de nettoyage !
Nos équipes agissent avec efficacité et vous garantissent un service de qualité.

Et si vous êtes un PARTICULIER

vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt.

Contactez-nous pour en savoir plus au :
06 33 47 47 92
easypronet01@gmail.com

Logement insalubre

Intervention après décès

Syndrome de Diogène

Désinfection
Purification

Nettoyage intensif

Faites le grand ménage et donnez un coup de fraîcheur à votre intérieur !

avant après

avant après

Bénéficiez d'une remise de 10 %

Offre valable jusqu'au 30-06-2024

- Maçonnerie
- Electricité
- Plomberie
- Chauffage
- Peinture
- Couverture

RMP
Batiments

2 rue de Catillon
60130 St Just en Chaussée

La société
RMP Bâtiments,
votre référence travaux !

Contactez-nous : **03 44 19 10 40** ou **rmpbatiments@gmail.com**

Bénéficiez d'une remise de 10 %

Offre valable jusqu'au 30-06-2024

Pétanque St Justoise : Une très belle année !



2023 : Une très belle année pour la pétanque St Justoise, le club passe de 60 licenciés en 2022 à 83 en 2023. Une belle famille pour fêter les 10 ans du club !

D'excellents résultats se profilent :

- Avec deux licenciés en final du Championnat de l'Oise Doublette
- Une première saison au Championnat des clubs jeu provençal où l'équipe termine première de sa poule sur 6 et se qualifie en 1/4 de final. Malheureusement, elle s'inclinera en demi-finale contre Compiègne au tir de départage. Mais la Pétanque St Justoise remporte quand même la 3^{ème} place sur le podium pour cette première saison !
- Quant au Championnat des clubs masculins : nos deux équipes A et B finissent toutes deux en première place de leur poule de 6 équipes, qui leur a valu la montée en 2^{ème} division pour 2024

Les concours de l'été, battent des records, avec plus de 10 concours organisés sur la période de juillet / août, avec un nombre d'équipe qui n'en fini plus et un grand nombre de joueurs et joueuses qui se déplacent pour profiter du très beau parc des sports Jean-Pierre Braine.



Nous remercions nos 15 sponsors qui répondent toujours présents, qui participent au financement des activités du club, ceci est une aide indispensable pour nos compétitions. Merci à la municipalité pour leur soutien matériel et l'octroi de subvention.

Pour 2024, attendez-vous à de belles manifestations : les 6 et 7 avril rendez-vous au parc des sport Jean-Pierre Braine pour le Championnat de triplète, le retour de nos concours d'été et du loto de l'association le samedi 19 octobre à la salle des fêtes de St Just !

Kévin MALLIFAUD
Vice-Président : 07 68 03 80 98

Animations

RALLYE RAID SPORTIF DU PLATEAU PICARD
1er et 2 juin 2024
Place Théron - Saint Just en Chaussée (60)

Escalade et parcours enfants Samedi dès 14h

Stand Maquillage Samedi dès 15h

Les Stimulants Samedi 17h30

Buvette/Restauration/ crêpes Samedi Dimanche

24h 100% multisports
01:06 14h Lancement du raid
02:06 16h30 Remise des récompenses

Feu de St Jean Samedi 23h

La Bande de Beauvais Dimanche 12h30

ECOLE DE MUSIQUE de St Just et du Plateau Picard

EMSP

Apprends, Joues, Progresse !!

Jardin Musical, Eveil Musical, Ateliers Musicaux, Musiques actuelles, Jazz, Musique de chambre, Orchestre, Chorale jeune

Clarinette, Saxophone, Trompette, Tuba, Flûte traversière, Batterie, Percussions, Violon, Flûte à bec, Guitare (classique, électrique, basse), Piano.

Le Sprinter Club St Justois : Fait le bilan de sa saison !

Le Club s'est donné les objectifs suivants pour cette saison : le Championnat Départemental, le Championnat Régional, le Championnat National et le Challenge Yves Frémont, qui récompense la régularité sur l'ensemble de la saison ainsi que deux organisations dont le Championnat Départemental.

Championnat Départemental :

Louis MORTIER est devenu **Champion Départemental dans la catégorie 20/29 ans** sur le circuit de Saint Just en Chaussée dans le parc Jean-Pierre Braine. **Le SCVA obtient la 2^{ème} place** dans la catégorie 13/14 ans et 17/19 ans, ainsi qu'un triplé pour nos féminines dans la catégorie 17/29 ans.

Malheureusement, deux de nos coureurs échouent au pied du podium dans la catégorie très relevée des 30/39 ans.

Championnat Régional :

C'est notre équipe féminine qui a été mise à l'honneur sur ce Championnat Régional avec un **nouveau triplé** dans la catégorie 17/29 ans.

Championnat National :

Dix Saint Justoises et Saint Justois ont été sélectionnés pour participer au Championnat National à Saint Nicolas de la Grave dans le Tarn et Garonne. Les classements ont été très honorables compte tenu du **niveau très élevé**.



Mais la plus belle réussite de ces championnats reste la **3^{ème} place par équipe de nos filles 17/29 ans !**

Challenge Yves FREMONT :

Très bon résultat sur le challenge Yves FREMONT **avec 5 victoires sur les 6 catégories** où nous étions représentés !

Le Sprinter Club du Val d'Arré ce n'est pas que du cyclo-cross mais c'est aussi de la route et du VTT et ce à partir de 5 ans. Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas !

Hervé VIMONT

Président : 06 07 99 69 27

LES TOURS INFERNALES

Coupe de la parité 2024



Le club des Tours Infernales a organisé la Coupe de la Parité le dimanche 18 février dernier. Il s'agissait de la phase régionale des Hauts de France sud qualificative pour la phase inter-régionale. Cette compétition se joue par équipes formées de 2 joueuses et 2 joueurs. **L'arbitrage fut confié à Emmanuel Variniac, arbitre international.**

Les clubs de l'ex-Picardie peinent à licencier des féminines, ainsi parmi les 24 clubs picards, seulement 4 étaient représentés lors de la coupe. L'équipe A de St Just faisait figure de grande favorite et l'équipe B, avait l'objectif de se qualifier également. Finalement les **Tours Infernales ont assumé leur statut en gagnant toutes les parties du matin, se classant en 1^{er} pour la A et 2^{ème} pour la B** suivi de Senlis A en 3^{ème} position.

L'organisateur et ses bénévoles ont été félicités par l'ensemble des participants pour l'accueil au top. Monsieur le Maire Bernard DUBOUIL et son adjoint aux sports Pascal BOURGETEAU, sont venus dans la matinée et ont pu apprécier le niveau de compétition et l'organisation irréprochable des Tours Infernales.

Les trois équipes qualifiées ont rendez-vous le samedi 4 mai pour la phase inter-régionale !

Club de bridge

Jeu de bataille à quatre !



Le bridge est un jeu très simple à comprendre : il s'agit d'une bataille à quatre ! On joue à deux contre deux avec un jeu de 52 cartes. Il consiste à la recherche d'un contrat par un système d'enchères.

Lors de ces enchères, on communique des informations partielles sur les jeux des quatre joueurs qui dialoguent de manière codée.

Le bridge se déroule en deux phases : les enchères qui déterminent le contrat à jouer par le déclarant et le jeu de la carte pendant lequel le déclarant tente de réaliser au moins le nombre de levées annoncé par le contrat.

Venez à la découverte du bridge en simple spectateur ou venez apprendre à jouer grâce aux cours donnés gracieusement par les membres du club. Le club se retrouve tous les jeudis soir à 20h30 pour des tournois, dans un climat de convivialité. D'octobre à juin, les licenciés participent à des compétitions régionales, inter-régionales et national au fil des qualifications.

Il suffit de se lancer, ça peut paraître un peu difficile au début, mais les progrès peuvent venir rapidement. Le seul risque que vous prenez, c'est d'attraper le virus du bridge !

Véronique LEFEVRE

Présidente : 06 87 33 18 64

Saint Just Athlétisme : De beaux évènements sportifs !

Saint Just Athlétisme compte plus de 100 jeunes et 40 adultes. Tous les pratiquants de course à pied sont accueillis avec une adaptation au niveau et aux envies de chacun.

SUR LE PLAN SPORTIF : En décembre, St Just Athlétisme accueillait sur un nouveau parcours près de 300 coureurs dans le cadre de la traditionnelle Corrida de Noël. Sous un beau soleil d'hiver, jeunes et adultes ont arpentés les rues de la ville dans le secteur de l'école du Moulin. L'association a également été pleinement représentée par ses jeunes, lors du kid's cross isariens ou sur la piste indoor de Nogent sur Oise.

Concernant les adultes, le début de l'année a été marqué par quelques courses locales avec la participation du club au Championnat Départemental Indoor en janvier, le Clermontrail en février, le cross Départemental à Méru ou le Régional à Arras.



DATES A VENIR : Les adultes préparent leur course pour Besançon ou 8 femmes et 12 hommes se rendent au trail des Hauts Forts, sur des distances variées. Pour les plus jeunes, il va s'agir de préparer les journées athlétiques sur les pistes du département. Ils sont aussi concernés par plusieurs évènements trail.

Rendez-vous le 22 juin avec l'organisation du Décathlon où il est possible de participer à 10 épreuves athlétiques parents / enfants !



Entretien du trottoir : **Qui est responsable devant chez soi ?**

Le trottoir situé devant chez vous relève, très probablement du domaine public. Mais vous devez savoir que son entretien c'est-à-dire son nettoyage, déneigement, désherbage, balayage etc... peut relever de vous propriétaire ou occupant de la maison.

Feuilles en automne, neige ou verglas en hiver... Qui doit assurer l'entretien des trottoirs et des caniveaux au fil des mois ? Il existe **deux cas de figure** :

- Sans arrêté municipal spécifique : l'entretien revient à la commune
- Avec arrêté municipal : locataire ou propriétaire, vous avez alors l'obligation d'avoir vos trottoirs exempts de tout élément risquant un dommage pour un passant.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS : QUE DIT LA LOI ?

En France, le texte de loi qui fait référence en matière d'entretien des trottoirs se trouve dans le Code Général des Collectivités Territoriales. Le Maire est souvent la personne référente sur l'obligation locale d'entretien des trottoirs et peut émettre des arrêtés municipaux s'il en juge utile.

À St Just, en dehors du nettoyage quotidien de la voie publique effectué par les services de la ville et à la suite des nombreux débordements constatés sur la commune, dans un souci de complément d'actions menées pour une ville propre ENSEMBLE, la municipalité a mis en place, en date du 6 février dernier un arrêté municipal permanent, portant sur la propreté et le nettoyage des trottoirs par les propriétaires, locataires, syndics, copropriétaires et riverains de la voie publique.

QUELLES OBLIGATIONS SUR LA COMMUNE ?

Considérant que toutes les mesures prises et les moyens mis à disposition pour une ville propre ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les St Justois participent au vivre ensemble dans l'intérêt de tous, et sachant que **la ville ne prélève pas de taxe de balayage**, il est obligatoire pour tous les riverains d'entretenir le trottoir devant leur logement.

Cela comprend :

Nettoyage : régulier des trottoirs sur toute sa largeur.

Balayage : mais également le désherbage des petits plans qui doivent être réalisés par la tonte, l'arrachage, le binage ou tout autre moyen. Les saletés et les déchets collectés doivent être ramassés et traités avec les déchets verts. Il est recommandé de les composter ou de les déposer en déchetterie. **En aucun cas ils ne doivent être mis dans les conteneurs ni jetés sur la voie publique et avoir des eaux pluviales.**



Eau pluviale : assurer le bon écoulement des eaux pluviales par l'enlèvement de tous débris et feuillages dans les tuyaux de descente et dans les regards et gouttières.

Neige et verglas : par temps de neige ou gelée, les St Justois sont tenus de dégager un passage sur leur trottoir devant leur habitation. En cas de verglas, du sel de déneigement ou du sable devra être jeté.

Espaces verts : le taillage et élagage des arbres, arbustes et autres plantations devra être effectué de manière à ne pas générer d'obstacle à la circulation des véhicules et des piétons.



QUELLE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENT ?

Si vous ne remplissez pas cette nouvelle obligation d'entretenir la partie du trottoir situé devant votre habitation, **la responsabilité civile de votre assurance multirisque habitation est engagée.** Néanmoins, si le trottoir est cassé et peut présenter un risque d'accident, **c'est bien évidemment à la mairie et aux services de voirie de le réparer.**

BON À SAVOIR : Le non-respect des mesures citées, vous expose à une contravention de première classe, soit une **amende de 38 € pour non-respect d'arrêté municipal du Maire.**

Si le service d'espaces verts et de propreté est mobilisé quotidiennement et respectueusement pour le désherbage et le nettoyage dans les rues de la ville, en tant que riverains vous avez le devoir d'entretien du trottoir. Avec cet arrêté, entretenir et embellir son trottoir devient **une démarche collective pour une ville propre ensemble.**

Carte d'identité et passeport : Une solution pour faciliter la prise de rendez-vous !

Suite au plan d'urgence visant à améliorer les délais de délivrance des passeports et carte nationale d'identité, les collectivités ont été amenées à prendre en charge l'enregistrement des demandes de titre dans des délais impartis. Tout particulièrement à Saint Just en Chaussée, ville de + 6 000 habitants et chef-lieu de canton.

Depuis fin 2022, les demandes de nouveaux titres ou de renouvellements de ceux-ci, ont connu une hausse inédite par rapport à 2021, sous l'effet de la sortie progressive de la pandémie. À cet effet de rattrapage, s'ajoute aussi la hausse saisonnière des demandes de titres liée à l'approche des périodes estivales.

Afin de pallier cette situation, de démultiplier les créneaux et dans un souci de répondre le plus rapidement et favorablement à tous, la municipalité a mis en place un outil, facilitant les prises de rendez-vous, grâce au logiciel de prise de rendez-vous **Synbird**.



OBTENIR SON TITRE À ST JUST EN CHAUSSÉE EN 5 ÉTAPES :

1. Faites votre pré demande en ligne (*obligatoire*) sur le site : ants.gouv.fr
2. Prenez rendez-vous en ligne (*obligatoire*) sur le site internet de la ville : rubrique mes démarches, à la borne de l'accueil ou en Police Municipale
3. Présentez-vous au rendez-vous avec les documents à fournir à la Police Municipale
4. Vous êtes informés par SMS lorsque votre titre est disponible
5. Récupérez votre titre d'identité en présentant votre récépissé de dépôt de demande.

TRI SÉLECTIF : Trier ... c'est préserver !

Rappel des consignes de tri : Ces déchets qui ne vont pas dans votre poubelle !

Bien que la majorité d'entre nous ait intégré ses habitudes de consignes de tri, certaines erreurs restent encore courantes.

Nous vous proposons dans cet article un rappel ainsi que des notions élémentaires du mode opératoire pour que les produits puissent suivre un schéma de recyclage spécifique.

DANS LA COLONNE JAUNE :

Dans cette colonne de tri vous pouvez y déposer : les papiers (*journaux, magazines, enveloppes, papiers, cahiers, annuaires...*) les emballages sauf en verre (*sacs, boîtes, cartons, métal, bouteilles, tubes, couvercles, capsules de café, barquettes...*)

DANS LA COLONNE VERTE :

Dans cette colonne de tri vous pouvez y déposer uniquement les contenants en verre (*bouteille, bocaux et pots*).



ET MA POUBELLE MÉNAGÈRE ?

Suite aux consignes de tri, la poubelle ménagère contient uniquement les déchets non dangereux, qui ne peuvent être compostés ou déposés dans les points de tri. Pour des raisons de sécurité et de protection de l'environnement, sa collecte est encadrée par un règlement. **Seuls les bacs et sacs fournis par la Communauté de Communes du Plateau Picard sont collectés.**

QUELS SONT LES RIQUES EN CAS DE NON-RESPECT DES CONSIGNES ?

En cas de non-respect des consignes de tri, vous pouvez être sanctionné et écoper d'une amende de **35 €**, qui peut être majorée à **75 €** si vous ne réglez pas la contravention dans les 45 jours. Dans

le cas des poubelles laissées dans les rues à jours et heures indus (**collecte uniquement le jeudi : le mercredi après 20h, le jeudi au plus tard à 19h**) l'amende est de **35 €** qui peut être également majorée à **75 €**.

Si vous laissez vos conteneurs ou bacs en permanence dans la rue, vous risquez une amende de **750 €**.

À la suite du changement de jour de collecte, la municipalité a constaté de nombreuses poubelles, pleines ou vides, stationnées dans nos rues pour des durées indéterminées. Ainsi, elle a mis en place un **système de flyers d'alerte, déposé par les agents de la Police Municipale** pour prévenir les propriétaires. En cas de récidive vous vous exposez à une amende.



N'oublions pas, même si les bacs n'occupent que temporairement l'espace public entre le moment de dépôt et celui de leur enlèvement, ils n'en constituent pas moins des nuisances visuelles, voire olfactives et le cas échéant des obstacles d'acheminement des piétons et des personnes à mobilité réduite. Il est donc primordial de rentrer ses bacs au plus vite, dans un souci du respect d'autrui et **pour préserver le bien vivre ensemble dans l'intérêt de tout un chacun.**

ÉLECTIONS EUROPÉENNES :

Le dimanche 9 juin 2024

Le 9 juin, les Français sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Vous devez vous inscrire sur les listes électorales : en ligne jusqu'au vendredi 1^{er} mai et **avant le 3 mai en mairie**, pour pouvoir voter aux élections européennes.
- Pensez à établir une procuration si vous ne pouvez pas vous déplacer
- Le scrutin se joue en **un seul tour : dimanche 9 juin !**

QU'EST-CE QUE LE PARLEMENT EUROPEEN ?

C'est l'institution représentant les citoyens des tats membres de l'union européenne. Il est actuellement composé de 705 représentants et en comptera 720 après le scrutin de juin, **dont 81 représentants pour la France. Élus pour 5 ans au suffrage universel direct.**

Ces futurs représentants européens appartiendront à des commissions parlementaires thématiques, en se réunissant à Bruxelles. Ces commis-



sions couvrent des sujets majeurs sur lequel le parlement légifère : environnement, protection des consommateurs, droit des femmes, immigration, éducation, transport, budget

INSCRIPTION :

Pour les nouveaux arrivants ainsi que toutes les personnes qui n'auraient pas encore sollicité leur inscription, deux modes vous sont proposés :

- En mairie : Présentation d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile
- Sur internet : via le site : www.service-public.fr

Numéros surtaxés et pièges sur internet : Attention aux mauvaises surprises

Un SMS promettant un gain ou vous demandant de rappeler d'urgence votre banque ? Un clic sur internet pour contacter une administration ? Attention, il s'agit peut-être d'arnaques ou de pièges aux numéros surtaxés, dont le coût sera directement prélevé sur votre facture de téléphone.

Lorsque vous naviguez sur internet ou lorsque vous recevez un SMS ou un message sur votre répondeur, soyez vigilants.



De nombreuses arnaques aux numéros surtaxés et abonnements internet existent. Suivez ces conseils et évitez les mauvaises surprises sur votre facture !

LES BONS REFLEXES :

- 1- Attention aux numéros inconnus : Je reste toujours vigilant et j'applique les deux mots d'ordre : **je ne clique pas, je ne rappelle pas.**
- 2- Si j'ai un doute sur un numéro, que l'on m'invite à rappeler : je consulte l'annuaire inversé sur www.surmafacture.fr
- 3- Je me protège en activant l'option blocage des appels vers les numéros surtaxés.
- 4- J'apprends à reconnaître la signalétique tarifaire : **vert = gratuit**
gris = prix d'un appel normal
violet = prix d'un appel surtaxé.

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :

Noah ARMANT, né le 20 décembre,
Hanaë HECQUET, née le 21 décembre,
Lena HERVIEUX, née le 23 décembre 2023,
Mylan BUCAMP, né le 4 janvier 2024,
Louna HENRY, née le 11 janvier,
Aaron POIX, né le 12 janvier,
Younès M'LAMALI, né le 23 janvier,
Manoa TOPART, né le 31 janvier,
Kaëden GOSSE, né le 18 février,
Jennah TOUNKARA, née le 5 mars.



Félicitations aux mariés :

Mme NIKOLOVA et M. BERGER, mariés le 24 février 2024.



Nous nous unissons à la peine des familles de :

Mme Monique LEMAIRE, née DEVILLIER, décédée le 3 décembre,
M. Jean-Claude MATIFAS, décédé le 3 décembre,
M. Gilbert DÉMARQUET, décédé le 5 décembre,
Mme Eliane COLLIN, née DOLLÉ, décédée le 7 décembre,
Mme Pascaline CARON, née FAUX, décédée le 18 décembre,
Mme Pierette RAT, née MARTIN, décédée le 18 décembre,
M. Pascal GOBERT, décédé le 20 décembre,
Mme Marleine JOACHIN, décédée le 21 décembre,
M. Gilbert BASSET, décédé le 24 décembre,
Mme Odette DUPRESSOIR, née LERAT, décédée le 26 décembre,
M. Francis DUBEZAK, décédé le 29 décembre 2023,
M. Kévin DEBRAY, décédé le 1^{er} janvier 2024,
Mme Madeleine BALEUR, née FAGARD, décédée le 1^{er} janvier,
Mme Dominique GUÉNON, née CORNEVAUX, décédée le 25 janvier,
Mme Colette PRÉAUX, née GUILLOUZO, décédée le 31 janvier,
M. René DAOUS, décédé le 3 février,
Mme Ginette LETURCQ, née ALEXANDRE, décédée le 5 février,
M. Patrice BONHOMME, décédé le 7 février,
Mme Mireille LEGROS, née SENEZ, décédée le 9 février,
M. Bruno BOUTEILLIER, décédé le 11 février,



Mme Marcelline GRÉVIN, née LEDENT, décédée le 3 mars,
Mme Andrée STHAL, née GUINARD, décédée le 12 mars,
M. Jean-Claude CARON, décédé le 13 mars.

A V R I L

Du 2 au 27

Médiathèque Anne Frank

Exposition «Harmonie des couleurs» par Katia BUCAMPS visible aux horaires d'ouverture.
Informations : 03 44 19 35 28

JEUDI 4

Donneurs de sang

Collecte de sang à la salle des fêtes de **14h à 19h**.
De préférence sur rendez-vous au 03 28 54 22 58

VENDREDI 5

Billard Club St Justois

Compétition officielle de la Fédération, vétéran à 20h30 au tennis couvert. **Gratuit**
Informations : 06 87 76 58 60

Médiathèque Anne Frank

Un brin de causette : venez partager un moment avec vos auteurs : A-C Brumont à 18h00.
Informations : 03 44 19 35 28

SAMEDI 6

SC St Justois

Loto de Pâques à 20h00 à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 18h00. Buvette et restauration sur place
Informations : 06 10 38 04 73

Médiathèque Anne Frank

Bébés lecteurs de 0 à 3 ans à partir de 10h30
Informations : 03 44 19 35 28

Les 6 et 7

Billard Club St Justois

Championnat Régional de Black Ball billard au tennis couvert.
Entrée gratuite
Informations : 06 87 76 58 60

Pétanque St Justoise

Championnat Départemental de tripléte au parc des sports.
Entrée gratuite
Informations : 07 68 03 80 98

SAMEDI 13

Médiathèque Anne Frank

Plaisirs des lectures et ateliers créatifs de 4 à 9 ans.
Informations : 03 44 19 35 28

JEUDI 18

Mission Locale

Forum de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise de 09h30 à 13h00 au tennis couvert. **Entrée gratuite**
Informations : 03 44 78 72 00

DIMANCHE 28

Municipalité

Cérémonie des Déportés. Rendez-vous à 9h45 place René Benoist- Départ à 10h00 avec la fanfare de Bulles. Vin d'honneur à la salle Delalande
Informations : 03 44 19 29 29

M A I

SAMEDI 4

Médiathèque Anne Frank

Bébés lecteurs de 0 à 3 ans à partir de 10h30
Informations : 03 44 19 35 28

Du 7 au 31

Médiathèque Anne Frank

Exposition des travaux des élèves de l'atelier art plastique de René Botti visible aux horaires d'ouverture
Informations : 03 44 19 35 28

MERCREDI 8

Municipalité

Cérémonie patriotique rendez-vous à 9h45 place René Benoist Départ à 10h00 avec la fanfare de Roye. Vin d'honneur à la salle des fêtes
Informations : 03 44 19 29 29

SAMEDI 11

Médiathèque Anne Frank

Plaisirs des lectures et ateliers créatifs de 4 à 9 ans.
Informations : 03 44 19 35 28

MARDI 21

Municipalité

Animation «Fête des mères» sur le marché. Des orchidées à gagner !
Informations : 03 44 19 29 29

VENDREDI 24

Culturel

Concert de VERB à 20h30 à la Médiathèque Anne Frank
Tarif 2€
Informations : 03 44 19 35 28

SAMEDI 25

ACLES K-Danse

Spectacle de danse de fin d'année à 20h00 à la salle des fêtes.
Informations : 06 02 14 12 84

MARDI 28

École de Musique

Concert de l'école de musique à 20h00 à la salle des fêtes.
Informations : 03 44 78 67 30

J U I N

SAMEDI 1^{er}

Médiathèque Anne Frank

Bébés lecteurs de 0 à 3 ans à partir de 10h30
Informations : 03 44 19 35 28

Les 1 et 2

Rallye Raid Sportif

12^e édition du Rallye Raid Sportif du Plateau Picard. 24H Chrono 100% multisports - Animations, feu de St Jean, escalade et parcours enfants etc... **Ouvert à tous !**
Informations : 06 50 11 18 36

MARDI 4

Culturel

Festival du violoncelle à 20h00 à la salle des fêtes - Tarif **7€** - **Gratuit pour les - 12 ans**
Informations : 03 44 19 35 28

Municipalité

Déplacement du marché hebdomadaire à la Place du Général Leclerc de Hauteclocque

JEUDI 6

Donneurs de sang

Collecte de sang à la salle des fêtes de **14h à 19h**.
De préférence sur rendez-vous au 03 28 54 22 58

SAMEDI 8

Médiathèque Anne Frank

Un brin de causette : venez partager un moment avec vos auteurs : Teddy Fournier à 17h00.

Informations : 03 44 19 35 28

Les 8 et 9

Créa'Danse

Spectacle de danse de fin d'année à 20h00 à la salle des fêtes.

Informations : 06 23 32 17 41

DIMANCHE 9

Élections

Élections européennes. Pensez à établir une procuration si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Informations : 03 44 19 29 29

Du 11 au 30

Médiathèque Anne Frank

Exposition des travaux des élèves de l'école maternelle du Moulin visible aux horaires d'ouverture.

Informations : 03 44 19 35 28

Les 15 et 16

Concorp' Danse

Spectacle de danse de fin d'année à 20h00 à la salle des fêtes.

Informations : 06 24 25 61 87

DIMANCHE 16

Amicale des sapeurs pompiers

3^e brocante des sapeurs pompiers de 06h00 à 18h00 - Place Théron - 3€ le mètre linéaire

Informations : 03 44 77 30 80

VENREDI 21

Municipalité

Fête de la musique à partir de 18h30.

Informations : 03 44 19 29 29

SAMEDI 22

Médiathèque Anne Frank

Plaisir des lectures et ateliers créatifs de 4 à 9 ans.

Informations : 03 44 19 35 28

Les 24 et 25

L'Art du Hasard

Représentation de l'Art du hasard à la salle des fêtes à 20h00

Informations : 03 44 19 29 29

JUILLET

SAMEDI 6

Médiathèque Anne Frank

Bébés lecteurs de 0 à 3 ans à partir de 10h30

Informations : 03 44 19 35 28

VENREDI 12

Municipalité

Ouverture de la Fête Foraine, Place Théron à 20h00

Informations : 03 44 19 29 19

Du 12 au 21

Municipalité

Fête foraine, Place Théron.

Tickets offerts par la mairie, valables le 15 pour les enfants scolarisés sur la commune.

Informations : 03 44 19 29 19

SAMEDI 13

Municipalité

Fêtes de juillet : concert à 21h00 suivi du feu d'artifice à 23h00.

Informations : 03 44 19 29 19

DIMANCHE 14

Municipalité

Cérémonie Patriotique du 14 juillet à 14h45 devant l'Hôtel de Ville avec la fanfare «Aux marais» suivie de la remise des prix du concours de tir Marianne Nicolas.

Informations : 03 44 19 29 19

MARDI 16

Municipalité

Déplacement du marché hebdomadaire à la Place du Général Leclerc de Hauteclocque

LE COURRIER DES ST JUSTOIS

Vous êtes invités à utiliser ce coupon pour nous transmettre vos remarques et vos suggestions concernant la vie St Justoise et à le déposer en mairie.

Celui-ci n'est pas nominatif mais afin de répondre au mieux aux attentes de chacun, nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer vos coordonnées. Nous vous assurons de la confidentialité des informations communiquées.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



LE BUS
DÉPARTEMENTAL POUR
L'EMPLOI



SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE • CLERMONT •
ESTRÉES-SAINT-DENIS

SAINT JUST EN CHAUSSÉE
Place René Benoist

Jeudi 18 avril

De 09h30 à 13h00

INSERTION

FORMATION

ÉCOUTE

EMPLOI

INFORMATIONS

SUIVI



▶▶▶ **SERVICE DÉPARTEMENTAL ITINÉRANT OUVERT À TOUS**



04-Janv.-24

Voeux des sapeurs pompiers



18-Janv.-24

Cérémonie des Voeux de la Municipalité



21-Janv.-24

Galette des aînés



24-Janv.-24

Assemblée Générale du Rallye Raid



26-Janv.-24

Assemblée Générale des anciens combattants



22-Fév.-24

Accueil des élèves de l'école maternelle du Moulin



29-Fév.-24

Deux centenaires à l'EHPAD des Acacias



8-mars.-24

Visite à TchaoMégot



16-mars.-24

Puces des couturières



24-mars.-24

Bourse puériculture